



PARIS DIRECTION DE LA DEMOCRATIE, DES CITOYEN.NE.S ET DES TERRITOIRES
Service Politique de la Ville

2025 DDCT 78 – Soutenir la rénovation des locaux des associations des quartiers populaires et améliorer l'accueil des publics (subventions d'investissement 49 400 euros pour 4 projets associatifs).

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris s'est dotée d'un Pacte parisien pour les quartiers populaires, qui traduit l'ambition de la Ville à « faire plus, faire mieux et faire ensemble » et apporter des réponses concrètes dans chacun des 35 quartiers populaires qui ont été identifiés comme nécessitant une intervention renforcée des pouvoirs publics. La carte parisienne de ces quartiers populaires, définie à partir de 12 indicateurs de vulnérabilité, a été adoptée en séance du Conseil de Paris de juillet 2024.

Dans le même temps, la Ville de Paris a conclu un contrat de ville avec l'État, les organismes de sécurité sociale (Caf, CNAV, CPAM), la Banque des territoires, les bailleurs sociaux, l'Académie de Paris, l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France, la Préfecture de Police, le Parquet de Paris, France Travail, la Mission locale de Paris, l'EPEC, la Chambre de Commerces et d'Industries de Paris et La Poste. Ces partenaires s'engagent à mettre en œuvre et à soutenir des actions concourant à l'amélioration des conditions de vie des habitantes et des habitants des quartiers politique de la ville, dont la liste de ces derniers est fixée par le décret ministériel n° 2023-1314 du 28 décembre 2023.

Dans ce cadre, la Ville et ses partenaires soutiennent massivement les associations de quartier, formant un réseau d'acteurs solide et essentiel qui agit au quotidien auprès des Parisiennes et Parisiens les plus fragiles, et qui fait vivre concrètement le lien social et les solidarités de proximité. Afin de permettre aux associations et partenaires intervenant au sein des quartiers populaires d'accueillir dans des conditions satisfaisantes les bénéficiaires de leurs actions, la ville de Paris accompagne chaque année la réalisation de projets permettant :

- l'implantation d'associations dans des locaux mieux adaptés à leurs activités et à leurs publics,
- l'amélioration du fonctionnement de locaux existants pour un meilleur accueil du public et un meilleur service rendu,
- l'amélioration du cadre de vie à travers la mise en place de projets d'embellissement ou de chantiers éducatifs impliquant les jeunes des quartiers concernés.

Pour le 14^e arrondissement

➤ O cœur de la rue

O cœur de la rue est une association de citoyens engagés depuis 2019 dans le champ de l'aide alimentaire. Après avoir cuisiné durant 3 ans, des repas au village Reille, l'association vient d'obtenir un local auprès de Paris Habitat, rue du Général Humbert dans le QPV Porte de Vanves. Elle souhaite y développer un espace de vie et de rencontre autour de la précarité alimentaire et y proposer une animation de quartier en partenariat avec les acteurs associatifs du 14^e arrondissement.

Le local nécessite un rafraîchissement, l'aménagement et l'équipement d'une cuisine semi-professionnelle, ainsi que l'acquisition de mobilier pour permettre l'accueil du public et le déploiement des différentes activités.

Le financement sollicité vise à aménager une cuisine semi-professionnelle.

Le coût total pour la réalisation du projet est de 38 600 € et se répartit de la façon suivante :

- Subvention d'Investissement Ville de Paris (DDCT) : 30 000 €
- Fondation Monoprix : 8 000 €
- Fonds Propres : 600 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action, **il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 30 000 € euros à l'association « O cœur de la rue ».**

Pour le 19^e arrondissement

➤ Centre social Rosa Parks :

Les habitants du secteur Rosa Parks (19^{ème}) et Porte d'Aubervilliers (18^{ème}), bénéficiaires du Centre Social Rosa Parks, évoquent souvent leurs difficultés à s'approprier les espaces publics (parcs, aires de jeux, trottoirs, parvis...). Pour y remédier, le centre social Rosa Parks porte des actions en extérieur comme des rues aux enfants et souhaite également participer à l'émergence des « places populaires » en réponse aux objectifs portés par le Pacte Parisien pour les quartiers populaires.

Le financement sollicité vise l'acquisition de matériel dédié à l'animation de l'espace public : tentes colorées, tables pliantes, chaises, chariots de transports, mais aussi éléments de signalisation et de décoration pour que cette occupation soit visible et esthétique. Aussi, en dehors des animations extérieures organisées par le centre social, le matériel sera mis à disposition d'autres associations et collectifs d'habitants pour des événements hors-les-murs dans le quartier.

Le coût total du projet s'élève à 7 350 euros réparti de la façon suivante :

- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 5 900 euros
- Fonds propres : 1 450 euros

Compte tenu de l'intérêt de cette action, **il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 5 900 € euros à l'association « Centre social Rosa Parks ».**

Pour le 20^e arrondissement

➤ AGETA : Collectif Curry Vavar

Le collectif Curry Vavar propose le projet d'embellissement de l'espace public répondant à des besoins identifiés dans le cadre de la démarche GUSP sous la forme d'une Peinture murale rue du Père Julien Dhuit Piat fruit d'un travail de concertation avec les riverains.

Les parents d'élèves en particulier, ont fait remonter le besoin d'embellir la rue du Père Julien Dhuit Piat dans son ensemble. Dans ce cadre, l'EDL a animé une réflexion collective impliquant l'école Piat, les parents d'élèves, la CASPE, la M20, le bailleur Paris Habitat et la DVD afin de formaliser un plan d'action global (marquage au sol, végétalisation, propreté, ...).

Le projet porté par le collectif Curry Vavar contribuera à cette dynamique, par la réalisation d'une fresque, signalétique artistique permettant d'indiquer la présence de l'établissement scolaire Piat.

Compte tenu de l'intérêt de cette action, **il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 10 000 € euros à l'association « AGETA ».**

➤ Des cris des villes

Le BAM est un journal qui paraît 3 fois par an, dans le quartier des Amandiers et ses alentours. À partir de sujets liés au quartier (événements, rencontres, commémorations...), le journal propose, dans chacun des numéros, une ouverture sur le monde. En parallèle, la radio des Amandiers est un projet de radio de quartier qui a débuté à l'été 2022 par la construction d'un plateau radio mobile avec des enfants et des jeunes du quartier lors d'ateliers de rue.

Le projet vise à la réalisation d'une structure en mobile en bois pour faciliter la distribution du journal dans le quartier. Pour ce faire, une semaine d'ateliers sera proposée à 4 jeunes dans le cadre d'un chantier éducatif avec l'équipe de prévention spécialisée de la fondation jeunesse feu vert.

Le coût total du projet s'élève à 12 000 euros réparti de la façon suivante :

- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 3 500 euros
- Paris habitat : 4 500 euros
- Elogie-Siemp : 4 000 euros

Compte tenu de l'intérêt de cette action, **il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 3 500 € euros à l'association « Des cris des villes ».**

Je vous prie de bien vouloir en délibérer,

La Maire de Paris